

Pas à pas du site du Guichet Unique

pour les particuliers

http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

Afin d'éviter tous dysfonctionnements et problèmes de validation, merci d'utiliser le navigateur Mozilla FireFox.







Page d'accueil

Afin de créer votre compte en tant que particulier,

– cliquez ici.



Pour la création d'un compte

Accueil > Construire sans détruire > Particulier	St	e connecter	
Particulier		8 A* A-	
Vous êtes un particulier et vous souhaitez exécuter des travaux dans vo	otre propriété :		
- planter ou élaguer un arbre, tailler une haie,			
- construire un garage, une extension, un mur de clôture, une piscine,			
- rénover votre toiture ou effectuer un ravalement de façade,			
- poser une benne pour y déposer des gravats, effectuer un terrassement, .			
En plus d'une éventuelle autorisation d'urbanisme, la réglementation en viguréseaux potentiellement présents sur la zone de votre chantier.	ueur vous impose de réaliser des démarches préalables afin d'identifier les	ŝ.	
Attention : L'absence de déclaration fait courir des risques à vous-même, à sont prévues.	à votre entourage et à l'environnement. En cas de manquement, des sanctio	ons	
Cet espace, vous permettra de faire votre déclaration gratuitement, avant v exploitent les réseaux des informations utiles pour mener votre projet en tou	vos travaux. Vous obtiendrez en retour par les entreprises et collectivités qu ite sécurité.	ii.	
Lien vers le site vous permettant de faire votre déclaration :			
Declarer MonChantier,fr Jeans United States United States Unit			Cliquez sur le lien
https://www.deolarermon/	chantier.fr/		
A noter :			
L'INERIS, établissement public qui gère le téléservice Réseaux et Canalisat développé une application simplifiée. Actuellement, un seul partenaire est a apportera le même service.	tions, a signé une convention avec des partenaires de confiance qui ont gréé mais leur nombre augmentera dans les prochains mois et chacun vou	S	





Enedis

L'ELECTRICITE EN RESEAU



Consultez le mail reçu sur votre messagerie.





Cochez la case « j'ai pris connaissance et j'accepte ces conditions », puis validez.



Cliquez sur DT-DICT Conjointe.





Une fois l'adresse de vos travaux renseignée, à l'aide des outils « polygone » ou «linéaire », tracez l'emprise de votre chantier. Portez une attention particulière à sa localisation sur la carte, celle-ci conditionnera la qualité des réponses fournies.

<u>NB</u> : double-cliquez à la fin du traçage pour valider l'emprise. Celle-ci doit apparaître en bleue.



Saisissez ensuite les détails de vos travaux (calendrier, descriptif des travaux...).

 \underline{NB} : si vous avez besoin d'une protection de ligne, mentionnez-le lors de la description des travaux à réaliser.

Puis, faire « envoyer ».

EMETTEOR.	Détails de l'émetteur	Emprise Détails	Retour à l'emprise
SIGNATAIRE :			
DESCRIPTION : I			
COMMUNE :			
RÉFÉRENCE : -			
ATURE DES TRAVAUX :			
JATE DE DEBUT :			
	Retour à la saisie		
ESTINATAIRES : 9 sélectionn r 9 proposés			
ENEDIS-DRCEN-CENTRE - EVREUX CEDEX 9	CONJOINTE		
Mairie d'Avaray - AVARAY	CONJOINTE	PIECES JOINTES	
👷 ILIAD - PARIS	CONJOINTE	Emprise des travaux (par	défaut)
ILIAD - PARIS	CONJOINTE		
B Mairie d'Aavaray - AVARAY	CONJOINTE 🗸		

Un récapitulatif pour vérification avant validation finale, est alors produit.

Ne pas oublier de cocher la case concernant « la politique de signature électronique de Sogelink »,

Puis faire « Signer et Envoyer ».

La création du document est terminée. La demande a directement été envoyée à tous les destinataires concernés par votre emprise.

Pour toutes questions, aide pour établir votre dossier ou renseignements concernant le site,

vous pouvez contacter le support technique du site au 03 44 55 66 90